

SAINT-LUC/CHANDOLIN Bilan de saison encourageant pour la société du Funiculaire. Des projets sont en cours.

En avant sur les rails du futur

BERTRAND CRITIN

«L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare!» Olivier Salamin, président de la société du Funiculaire Saint-Luc/Chandolin SA, a le sens de la formule. Une expression qui prend tout son sens quand on sait les conditions économiques délicates dans lesquelles les remontées mécaniques se débattent. La société a tenu, samedi à Saint-Luc, son assemblée générale (AG) devant une centaine d'actionnaires. Les dirigeants sont revenus sur la saison écoulée, qui conclut en légère progression, et sur les projets qui lui permettront de regagner compétitivité et clientèle. «Même si le dernier exercice s'est avéré meilleur que prévu, tant les journées-skieurs que les chiffres d'affaires ont reculé depuis l'hiver 2008-2009, qui reste la saison de référence», résume Olivier Salamin.



L'exercice 2012-2103 de la Société du Funiculaire de Saint-Luc/Chandolin se conclut sur une progression du chiffre d'affaires de 4%. Mais pour rester concurrentielle, l'entreprise n'a pas le choix: elle devra renouveler ses installations et stimuler le développement hôtelier de la station. DR

En progression

Les résultats de l'exercice 2012-2103 ont été qualifiés d'encourageants. Le chiffre d'affaires (CA) de l'entreprise a augmenté de 4% pour atteindre 7,75 millions de francs. Le cash-flow d'exploitation a rebondi à 1,4 million. Une bonne nouvelle, car il

n'avait cessé de diminuer depuis cinq ans, dégringolant même à 800 000 francs en 2011-2012. Plusieurs raisons expliquent le redressement et, en premier lieu, les mesures d'économies qui avaient été décidées lors de la dernière assemblée générale: fermeture d'un télésiège, suppres-

sion d'un poste administratif, suspension des participations aux transports (bus navette et cars postaux, bons),... Elles ont porté leurs fruits, les charges ayant diminué de 4%. «Les effets de ces mesures poursuivront. Nous désirons réduire les charges de 500 000 francs sur deux ans. Le ré-

cent cautionnement d'un prêt de 5 millions de francs par la commune d'Anniviers devrait nous permettre des économies annuelles supplémentaires de 100 000 francs», explique Olivier Salamin.

La saison estivale réussie a aussi contribué à la progression du CA. Les recettes ont augmenté

RÉNOVATION DU GRAND HÔTEL DU CERVIN

La société du Funiculaire de Saint-Luc n'a pas pour mission d'investir dans le secteur hôtelier. Elle n'en demeure pas moins intéressée à son avenir. Les remontées mécaniques ont tout intérêt à ce qu'il se porte bien. Le départ d'Intersoc, dès cet été, du Grand Hôtel du Cervin, engendrera un manque à gagner financier (150 000 francs environ) pour le Funiculaire. Les responsables ont pris contact avec le propriétaire Etienne Gard, avec un projet précis en tête: rénover cet établissement historique, pour en faire un hôtel de 80 à 100 lits. Le coût des transformations, selon une estimation large, se monterait à 10 millions de francs. S'y ajouterait un espace de bien-être pour 5 millions. Le montage financier, très complexe, est en cours d'élaboration. Au final, le Grand Hôtel du Cervin serait propriété: à 19% d'Etienne Gard, à 21% du Funiculaire, à 60% d'autres actionnaires. «Attention, notre société ne sort aucune liquidité dans ce projet. Nous recherchons d'importants actionnaires prêts à investir», précise Olivier Salamin, président du Funiculaire. ● BC

de 26% – le bike park n'y est pas étranger – et représentent le 12% du CA total de la société. Le bilan hivernal est plus mitigé. Le nombre de journées-skieurs s'est stabilisé à 190 000, mais bien en deçà des 230 000 de la saison 2008-2009.

Accord pour le Rotzé

Le remplacement du télésiège de la Forêt, en activité depuis... 1966, est sur les rails. Samedi, l'AG a donné son accord de principe au projet de télésiège débrayable quatre places, qui partirait du parking de la Forêt (250 places) jusqu'au point cul-

minant du Rotzé. L'installation constituera la colonne vertébrale du domaine skiable de Saint-Luc/Chandolin. Elle permettra une meilleure distribution des skieurs entre Tignousa et Chandolin et offrira un deuxième départ sur Saint-Luc en cas de panne du funiculaire. «Sur-tout, l'investissement est supportable pour la société», souligne le président. Il devrait s'élever à 8 millions de francs. Son financement sera assuré, notamment, par une augmentation du capital-actions de 6,1 à 8 millions de francs. La mise en service est prévue en décembre 2015. ●



Le deuxième Rassemblement des jeunes valaisannes s'est tenu à Chalais ce week-end. La pluie de samedi n'a pas refroidi les ardeurs des participants. REMO

CHALAIS: RASSEMBLEMENT DE JEUNES Humide, mais sympa!

La météo maussade du week-end n'a pas fait peur aux jeunes Valaisans. Chalais Jeunesse a organisé, de vendredi à dimanche sur la place des Chevaliers, le deuxième Rassemblement des Jeunes Valaisannes, à l'occasion de son quarantième anniversaire. Le bilan général de la manifestation est positif. «Ce fut humide, mais néanmoins sympathique. Rien n'a été annulé», résume Jean Iwanowski, président du comité d'organisation de la fête. Même s'il est difficile de chiffrer les visiteurs – l'événement était ouvert et totalement gratuit –, ceux-ci sont venus en nombre, soit pour les concerts en soirée, soit pour les joutes sportives organisées sur le mode Intervilles, soit pour la journée familiale et officielle du dimanche. Le président avoue toutefois une petite déception. Car une vingtaine de sociétés de jeu-

nes s'étaient inscrites pour le rendez-vous. Seules douze se sont finalement déplacées à Chalais. «Ce sont les aléas du travail avec les jeunes, où tout n'est pas rigoureux. Nous avons aussi ouvert la manifestation au Haut-Valais, faisant un effort de communication. Les trois sociétés inscrites se sont désistées. Mais c'est une porte ouverte pour le futur», relève Jean Iwanowski. Car l'idée est de pérenniser l'événement, d'en faire une rencontre annuelle. Un premier rassemblement s'était tenu l'an dernier, en hiver, à Ovronnaz.

Chalais Jeunesse compte une soixantaine de membres actifs. La société a pour objectif de rassembler les jeunes autour de projets communs, d'organiser des événements.

«C'est un véritable vivier pour la vie associative de Chalais», conclut le président. ● BC

SAAS-FEE Décès d'une randonneuse

Vendredi 23 août, vers 16 h 30, une randonneuse a fait une chute d'une trentaine de mètres dans le lit d'un torrent, alors qu'elle se promenait sur le chemin des Mischabel, au-dessus de Saas-Fee. La personne qui l'accompagnait lui a porté secours. Alertés, les ambulanciers et le staff médical d'Air Zermatt n'ont pu que constater le décès de la randonneuse une fois sur place. Il s'agit d'une Britannique de 76 ans. Une enquête a été ouverte. ● BC/C

MÉMENTO

SIERRE

Test auditif. Le mercredi 28 août, de 9 à 17 h, le test auditif mobile d'Amplifon fera halte devant la BCVs de Sierre. Les collaborateurs répondront aux questions sur l'audition et proposeront un test auditif gratuit.

SAINT-LÉONARD/UVRIER

Conférence. Le Parti socialiste du Valais romand organise une conférence ouverte à tous, le mercredi 28 août à 20 h, à l'auberge du Pont à Saint-Léonard. Mathias Reynard et Stéphane Rossini, conseillers nationaux, et Marcelle Monnet-Terretaz, présidente du Grand Conseil, traiteront de la modification de la loi sur le travail (ouverture des stations-services 24 h/24 h), objet soumis à votation le 22 septembre.

CRANS-MONTANA Passation de pouvoir à la Nuit des Neiges. Linda Barras se retire

La Fondation de la Nuit des Neiges perd sa présidente Linda Barras. En fin de semaine passée, lors de la traditionnelle remise des chèques aux œuvres bénéficiaires à Crans-Montana, elle a annoncé son départ de la présidence. Linda Barras a occupé la fonction pendant quinze ans. Son remplaçant n'est pas un inconnu, il s'agit de François Barras, ambassadeur de la Suisse à New York. Lui-même fut l'un des fondateurs de la Nuit des Neiges, institution qu'il a déjà présidée dix ans durant, avant de passer le flambeau à... Linda Barras. Vous suivez?

125 000 redistribués

De nombreuses personnes ont assisté, dans les jardins de l'Hôtel Royal, à la remise des chèques à trois associations pour un total de 125 000 francs. «Sport for Life» et «Cérébral Valais» ont chacune reçu 60 000 francs. La première sensibilise les enfants aux valeurs du sport telles que le respect, l'intégrité, l'esprit d'équipe, l'effort et la persévérance.



Jean-François Emery (à gauche) annonce le départ de la présidente de la Nuit des Neiges, Linda Barras. Elle est remplacée par François Barras (à droite). LDD

Amélie Mauresmo est son ambassadrice. La deuxième, bien connue en Valais, célèbre son cinquantième anniversaire en 2013. Elle organise de loisirs pour les personnes handicapées et soutient les parents d'enfants handicapés. «Valais-Argentine» a touché un chèque de 5000 francs.

Le comité de la Nuit des Neiges a dévoilé les œuvres bénéficiaires 2014. Il y aura la fondation «Aide aux Enfants» qui, depuis 1985, assure un avenir aux enfants vulnérables de Colombie, et l'association «Pars Pas» qui soutient les personnes en détresse existentielle ou touchées par le suicide. ● BC

PUBLICITÉ

Le PLR Sion vous invite à sa traditionnelle raclette

Elle se déroulera

le mercredi 4 septembre dès 18 heures au Couvert des Îles à Sion

www.plrsion.ch

★ **PLR Sion**
★ Les Libéraux-Radicaux
FDP Sitten Die Liberalen